

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

*cerfa* 

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité	environnementale	
Date de réception :	Dossier completile :		N° d'enregistrement :
<u>elisolfo.</u>		09/04/19	600 to 100
	1. Infitulé du p	projet	
	CONSTRUCTION D'UN MAGA	ASIN NETTO	
2. Identification d	u (ou des) mailre(s) d'ouvr	rage ou du (ou des) p	pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique			
Nom	Préno	om	
2.2 Personne morale			
Dénomination ou raison sociale	L'Immobilière Européen	ne des Mousquetaires	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	LEDI ANG Diagra		Smithman and Art Common and Art
RCS / SIRET  334      055      64		Forme juridique	5A
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	ez à votre demande l'ai au des seuils et critères an dimensionnement corresp	nexé à l'article R. 122	
			seuils et critères de la catégorie
N° de catégorie et sous catégorie			res nomenciatures (ICPE, IOTA, etc.)
Catégorie "41" :	Aires de stationnement ou de caravanes ou de réside		ôts de véhicules et garages collectifs s.
Sous catégorie "a":	Aires de stationnent ouver	rtes au public de 50 ur	nités et plus.
AND THE RESERVE OF THE PARTY OF			CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE
	4. Caractéristiques géné	erales du prolet	
Dolvent être annexées au présent formu			ormulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éven		THE RESERVE OF THE PARTY OF THE	
Construction d'un bâtiment de type indus Les travaux permettront d'aménager les a Aménagement d'espaces verts.			5.

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet
L'objectif du projet est l'implantation d'un magasin NETTO, de type supermarché.
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux
Le bâtiment sera fondé par des semelles isolées et un dallage au sol. La structure du bâtiment sera réalisée en ossature métallique et charpente métallique. Les parois seront réalisées en bardage double avec isolation. Les travaux de VRD comprendront la régulation pour les EP à prévoir, un séparateur d'hydrocarbures en conservait des espaces verts. Les travaux de seconde oeuvre répondront aux normes en rigueur (plaque agroalimentaires, traitement d'air, revêtement de sol carrelage etc) L'ensemble des prestations seront prévues afin de faciliter l'entretien et le nettoyage des locaux.
La durée prévisionnelle des travaux sera de neuf mois.
THE REST OF THE REST OF THE STATE OF THE STA
4,3.2 dans sa phase d'exploitation
Surface plancher : 1425 m2
Surface activité commerciale (alimentaire) : 998 m2
Parking clientèle : 1482 m2

4.4 A quelle(s) procédure(s) adminis La décision de l'autorité environnem	trative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou se p <u>ent</u> aje de <u>vra être jointe au(x)</u> dossier(s) d'a <u>u</u> tor	ra-t-li soumis ? risotion(s).
Le projet est soumis à un permis de co	nstruire.	
	projet et superficie globale de l'opération - précise deurs caractéristiques	r les unités de mesure utilisées  Valeur(s)
- Le bâtiment aura pour dimension :	32m X 44,50m Surface = 1425 m2	
- La zone de stationnement s'étendra s	sur une surface de :	Surface = 1482 m2
- La zone espace verts :		■ Surface = 3520 m2
4.6 Localisation du projet  Adresse et commune(s)  d'Implantation	Coordonnées géographiques 1 Long. 45 °	09 '25 "N Lat. 1 ° 27 '45 " E
Lieu dit "À Bouyge Basse" 19600 SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE	Pour les catégorles 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement:  Point de départ :  Long °  Communes traversées :	Lat
4.7 S'agit-il d'une modification/extens	projet et	2 Out Non X

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-données-environnementales-.html">http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-données-environnementales-.html</a>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halleutique ou un parc naturel régional ?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		×	
Dans un site au sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		×	
Dans un site inscrit ?		×	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oul	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		×	

			The same	projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles
6.1 Le projet Veuillez com	envisagé est-li <u>suscep</u> pléter le tableau suivo	<u>tible</u> d nt :	'avoir l	es incidences notables suivantes ?
Inciden	ces potentielles	Oul	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-1-11 des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		×	
	Impliquera t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
	Est-II excédentaire en matériaux ?		X	
	Est-II déficitaire en matériaux ? SI oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		$\boxtimes$	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la blodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	
Milleu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?		X	

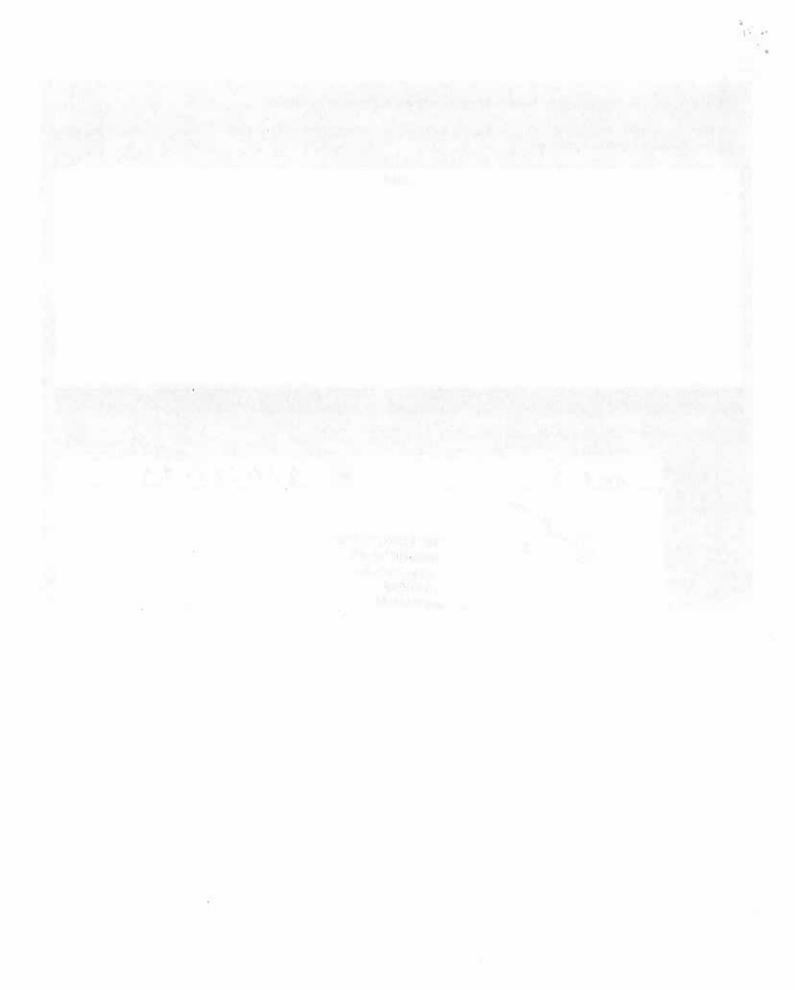
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		×	
	Est-II concemé par des risques technologiques ?		×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-II des risques sanitaires ? Est-II concemé par des risques sanitaires ?			
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	×		Déplacements et trafic de logistique (livraisons), et flux de personnes clientèle.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?			Source de bruit temporaire : Phase travaux Faibles nuisances sonores durant la phase exploitation pour la logistique et circulation automobile. Isolement du projet vis à via du tissus urbain.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-1-11 des rejets dans l'air ?	X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
Emissions	Engendre-t-II des effluents ?	X	
	Engendre-t-II la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	

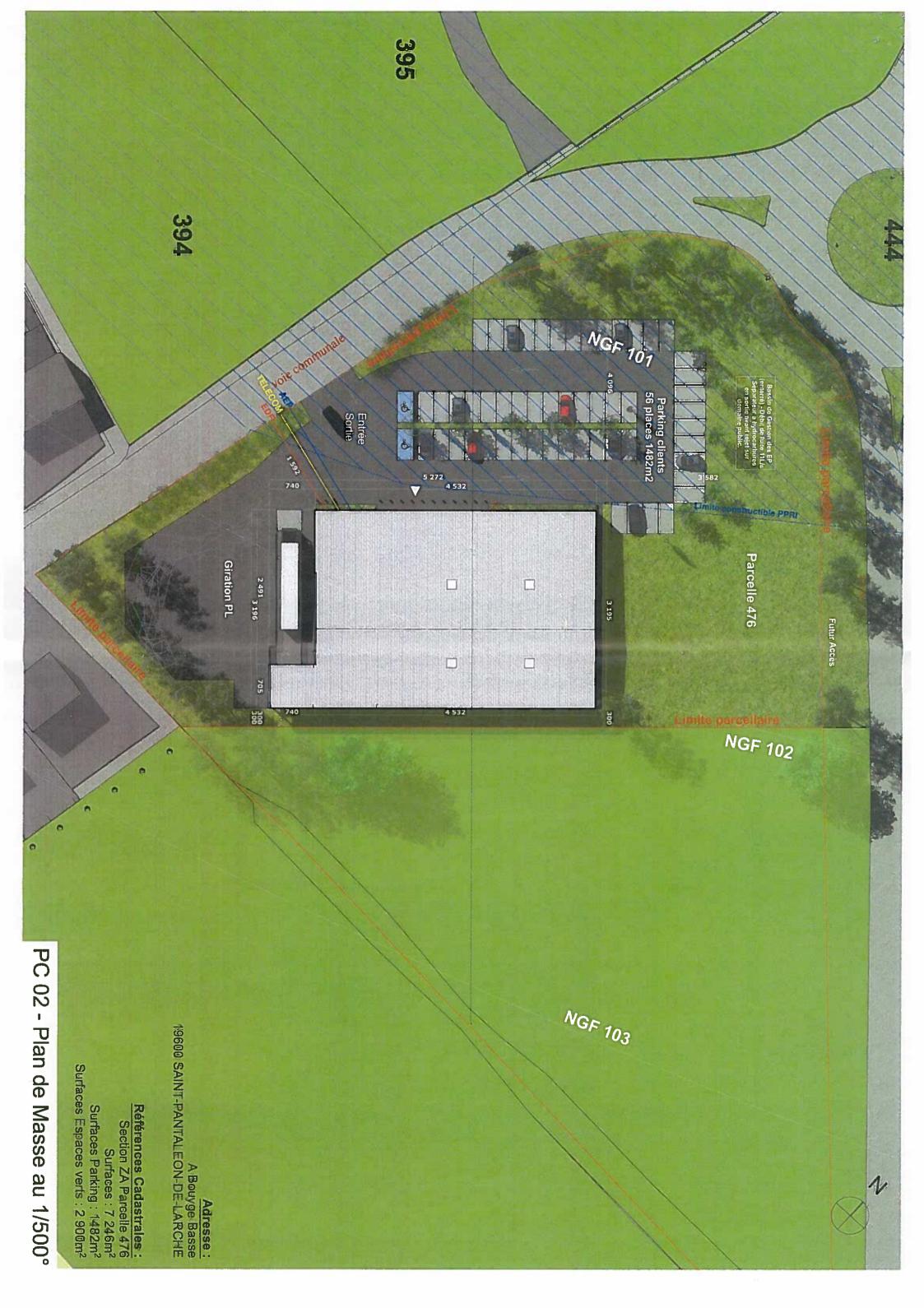
Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	X	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	X	
approuvés	ences du projet identi : ? Non X Si oui, décriv		ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
	nces du projet ideniifi Non X Si oui, décri		nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

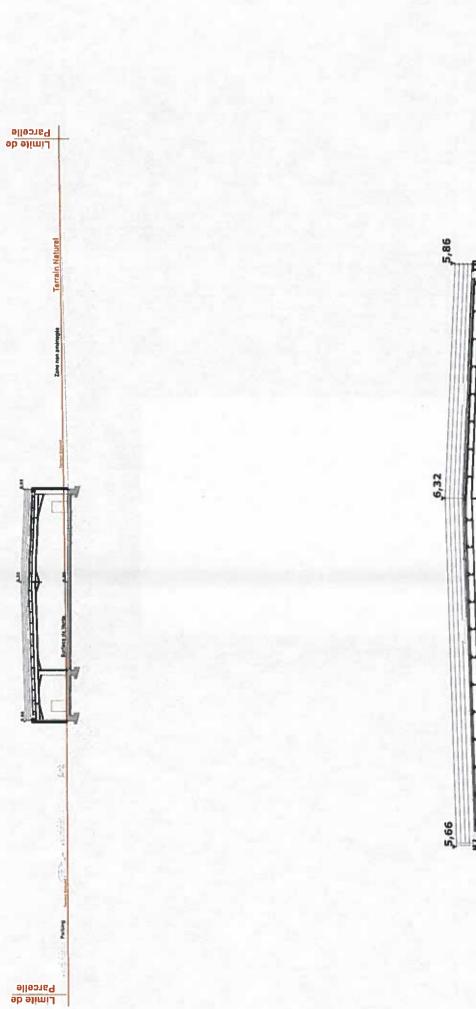
	gatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joi	ndre
Une	e annexe traitant de ces éléments) :	
		30 F
		4
AU	7. Auto-évaluation (facultatif) regard du formulaire rempil, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluat	ion
env	vironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	
	~ *	
		1
_		_
	8. Annexes	
8,1	8. Annexes Annexes obligatoires	
8,1	Annexes obligatoires	
	Annexes obligatoires Objet	
1	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	×
1 2	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	
1 2 3	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir	
1 2 3	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a], 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un	
1 2 3 4	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publlé;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
1 2 3 4 4 5	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a], 6° b] et c], 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les	
1 2 3 4 4 5 5	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a], 6° b] et c], 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a], 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
1 2 3 4 4 5 5 6 6	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publlé;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° al, 6° b} et cl, 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a], 6° b) et cl, 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent Objet 9. Engagement et signature Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus 12/02/2-19 Fait à le, SATELLERE EUROPEENM Signature PES MOUSQUETAIRES uste Chabrières 2 15 PARIS KUE FARIS 834 955 647









5,66

Surface de Vente

O,000

Terrain Nature

Terrain Naturel

Zone non aménagée







## NOTICE DESCRIPTIVE

Le projet consiste à construire un bâtiment commercial sur la parcelle 476, section ZA, sur la commune de Saint Pantaléon de Larche. Cette parcelle a une surface de 7246m² et la pente y est très faible.

L'accès se fera par la rue de Laumeuil et permettra un accès au parking client et à la zone livraison. Les raccordements des différents réseaux se feront aussi dans cette zone vers les réseaux existants.

Le bâtiment offrira une surface de vente de 998m², pour une surface de plancher globale de 1 425m². La construction sera un volume simple, construit en RDC, implanté à 3m de la limite de propriété créée par le nouveau découpage.

La parking d'une surface de 1482m², permettra de stationner 56 véhicules. Deux places seront accessibles aux personnes à mobilité réduite, et seront situées à proximité de l'entrée du magasin. Des arbres de moyen port seront plantés à raison de 1 pour 4 places de stationnement minimum.

Des espaces verts seront laissés libres de toute construction et seront plantés. Ces zones végétalisées représenteront une surface totale de 2900m² environ.

La construction sera constituée d'une structure de portiques métalliques, recouverte en façade par du bardage métal double peau, et en toiture par du bac acier isolé support d'étanchéité.

Sur les pignons, les pentes de toit sont visibles alors qu'elles sont partiellement masquées sur les autres façades par les acrotères. Une ligne de garde-corps, permettant de garantir les normes de sécurité en toiture, dessine la ligne de toit sur toute la périphérie du bâtiment.

Les bardages en façades seront de teinte grise et quelques lignes rouge viendront dessiner l'entrée du magasin tout en rappelant la couleur des logos de l'enseigne.

Un auvent viendra couvrir la zone de livraison sur la façade Sud Ouest.

PC 4 et 6 - Notice et Insertion